

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
DE 80 ADJOINT·E·S D'ACCUEIL, DE SURVEILLANCE ET DE MAGASINAGE DE 1ÈRE
CLASSE DE LA VILLE DE PARIS, SPÉCIALITÉ MAGASINIER·ÈRE DES BIBLIOTHÈQUES**

Un recrutement sans concours visant à pourvoir 80 emplois d'adjoint·e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe de la ville de Paris, spécialité magasinier·ère des bibliothèques est ouvert à partir du 9 mai 2023 (date de début des épreuves).

CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les adjoint·e·s d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe, spécialité magasinier·ère des bibliothèques exercent leurs missions au sein du réseau des bibliothèques municipales regroupant 68 établissements,

MISSIONS QUOTIDIENNES :

- Assurent diverses missions au contact du public : accueil, information, inscriptions, réservations, prêts ;
- Participent à la mise en place et au classement des ouvrages et assurent leur équipement, leur entretien matériel ainsi que celui des rayonnages ;
- Veillent au respect du règlement des bibliothèques et à l'application des règles de sécurité ;
- Contribuent éventuellement aux actions de conservation et de valorisation des collections (par exemple la numérisation, l'action culturelle) et aux nouveaux services proposés dans les bibliothèques (numérique, multimédia).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Horaires et rythme de travail variables (horaires parfois tardifs, travail le samedi voire un dimanche sur 5) - Accueil du public - Port de charges : manutention, gestes répétitifs - Travail sur écran - Travail en open space - Traitement des incidents et incivilités

CONDITIONS POUR POSTULER :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard le 9 mai 2023, date de la première réunion de jury chargée de la sélection des dossiers, les conditions générales d'accès à la fonction publique

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

MODALITÉS DE SÉLECTION :

Après présélection des candidatures le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I – Admissibilité sélection des dossiers par le jury :

Les résultats de la présélection sur dossier seront affichés sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement

Les candidat·e·s retenu·e·s par le jury recevront une convocation indiquant le lieu et la date de l'épreuve d'entretien avec le jury.

II – Admission épreuves orales :

Le jury auditionnera les candidat·e·s présélectionné·e·s. L'audition des candidat·e·s consistera en un entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel les candidats disposeront des 3 premières minutes pour exposer son parcours professionnel et ses motivations pour le poste (durée totale 15 minutes – coefficient 1) pouvant être précédé de mises en situation professionnelle ou d'une rédaction de 10 à 15 lignes sur un thème en rapport avec l'emploi.

Les résultats de l'audition seront affichés sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction.

Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Dates d'inscriptions : du 27 mars au 14 avril 2023 inclus

➔ Par internet : www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67

En cas de difficulté, vous pouvez vous présenter à l'adresse suivante: Mairie de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris pendant les horaires d'ouverture (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h excepté les samedis, dimanches et jours fériés).

Devront impérativement être joints les documents suivants :

- une lettre de motivation faisant apparaître l'emploi postulé (indiquer «adjoint·e d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère classe, spécialité magasinier·ère des bibliothèques.»),
- un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, les diplômes ou le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leurs durées.

Les candidat·e·s sont invité·e·s à joindre copie de leur(s) diplôme(s) ainsi que tout justificatif utile.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription envoyés ou déposés postérieurement à cette dernière date (délai de rigueur, le cachet de La Poste ou du bureau du recrutement faisant foi).